

Mettre en place des procédures pour favoriser le retour à l'emploi des salariés en parcours d'insertion

SUR DEMANDE

Contexte - objectifs

Les structures d'insertion, dont la mission est de faciliter le retour à l'emploi des personnes en par- cours d'insertion, doivent plus que jamais mettre en œuvre des procédures concrètes et rigou- reuses pour donner à leurs salariés les moyens et les outils de la réintégration dans le champ de l'emploi. Les conseillers d'insertion professionnelle qui ont la responsabilité de la mise en œuvre de ces pro- cédures peuvent, grâce à cette formation, per- fectionner leur système qualité par une meilleure formalisation de l'accompagnement des salariés en insertion vers l'emploi au sein de leur structure.

Contenu

Jour 1 : Mettre en place des procédures

- Une procédure : une aide ou une contrainte ?
- Comment écrire une procédure
- Comment se servir d'une procédure
- Comment intégrer ces procédures dans le système qualité existant
- Présentation du panorama et des objectifs, exploration des besoins, repérage de l'existant

Jour 2 et 3 : Pour favoriser le retour à l'emploi des salariés en parcours d'insertion

- Définir et « mettre en procédures » le parcours d'insertion : ses étapes, ses temporalités, les acteurs
- Définir et « mettre en procédures » le retour à l'emploi : ses étapes, ses temporalités, ses mobilités
- Sur la base des procédures et documents existants dans les structures des participants, échange de pratique et mutualisation d'une boîte à outil

Moyens et méthodes

Apports théoriques et méthodologiques dans les domaines de la qualité, de l'accompagnement, du retour à l'emploi. Ecriture ou réécriture de procé- dures ou d'éléments de procédures spécifiques à chaque structure en fonction des besoins de chaque participant.

Tarifs

€ Adhérent : 510 €/inscrit
Non adhérent : 705 € /inscrit



Publics visés

Conseillers d'insertion professionnelle, accompagnateurs socio-professionnel, Encadrant Technique d'Insertion



Durée

1 jour + 2 jours environ 3 semaines après 7h par jour



Prérequis

Aucun



Formateur

François Jousserandot, formateur et consultant spécialisé dans l'accompagne- ment des salariés et des équipes, insertion par l'économique, secteur social et médi- co-social



Lieu

En fonction de la demande formulée



Evaluation des acquis

Questionnaire d'évaluation
Attestation de réalisation de la formation



Accessibilité

Votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ?

Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées
=> christele.hervagault@federationsolidarite.org

Evaluer, attester et valoriser les compétences des salariés en insertion

SUR DEMANDE

Contexte

La mission de référence des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) est de préparer des personnes éloignées de l'emploi à retrouver une activité professionnelle. En situation de travail, les salariés en insertion apprennent ou réapprennent les gestes et les comportements professionnels attendus pour s'inscrire durablement dans un emploi.

Objectifs

- Préparer les professionnels de l'insertion à utiliser la démarche d'évaluation comme un outil pédagogique au service de la progression des salariés.
- Mieux mesurer et attester l'acquisition de compétences, c'est soutenir les expériences de travail des salariés, c'est aussi les aider à prendre conscience de leurs savoirs et à se projeter dans un parcours.

Contenu

Jour 1

Pourquoi évaluer l'acquisition de compétences ?

- Savoir, savoir-être et savoir-agir
Diagnostiquer, soutenir la progression, attester les acquis
- Compétences et parcours : activité, travail, PMSMP, formation

Jour 2 et 3

Comment évaluer ?

- La création de conditions d'une évaluation objective : choix des situations de travail, création des outils d'évaluation, documents de référence
- L'attestation des compétences : livret de compétences, compétences transférables
 - L'articulation entre Conseillers d'insertion professionnelle et Encadrants techniques d'insertion

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. Création en sous-groupes des outils de référence : référentiel d'activités, grilles d'évaluation, attestations de compétences.

Tarifs



Adhérent : 435 €/inscrit

Non adhérent : 565 € /inscrit



Publics visés

Conseillers d'insertion professionnelle et encadrants techniques d'insertion, si possible en binôme



Durée

2 jours, 7h par jour



Prérequis

Aucun

Formateur

François Jousserandot, formateur et consultant spécialisé dans l'accompagnement des salariés et des équipes, insertion par l'économique, secteur social et médico-social



Lieu

En fonction de la demande formulée



Evaluation des acquis

Questionnaire d'évaluation
Attestation de réalisation de la formation



Accessibilité

Votre situation nécessite-elle des aménagements particuliers ?
Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées
=> christele.hervagault@federationsolidarite.org